

# COVID-19

## BULLETIN #4



31 mars 2020

### INFORMATIONS POUR LES EMPLOYEURS/ORGANISMES

#### Webinaire : *la gouvernance démocratique en temps de crise*

Vous avez des questions ? Besoin de réponses ? D'échanger sur votre gouvernance démocratique en temps de crise ? La crise actuelle a et continuera d'avoir des impacts sur bon nombre d'organisations du secteur de l'économie sociale (OBNL et coopératives) et de l'action communautaire. Des décisions importantes doivent être prises par des instances démocratiques. Quels enjeux vivez-vous et quels questionnements avez-vous?

Le CSMO-ÉSAC organise un webinaire gratuit qui s'adresse tant aux gestionnaires qu'aux administrateurs et administratrices, le 2 avril prochain. [Cliquez ici](#) pour plus de détails!

#### COVID-19 et assurance collective

Pour les **groupes affiliés avec l'Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ)**. Vous pouvez consulter, [en cliquant ici](#), un *Sommaire des situations vécues par les employeurs et travailleuses et travailleurs en lien avec le coronavirus*.

Pour les **groupes affiliés au Groupe assurances collectives InterCDC de la région**, [cliquez ici](#) pour prendre connaissance de la documentation transmise récemment par notre courtière en assurance et Desjardins.

#### FINANCEMENT DES ORGANISMES ET MTESS

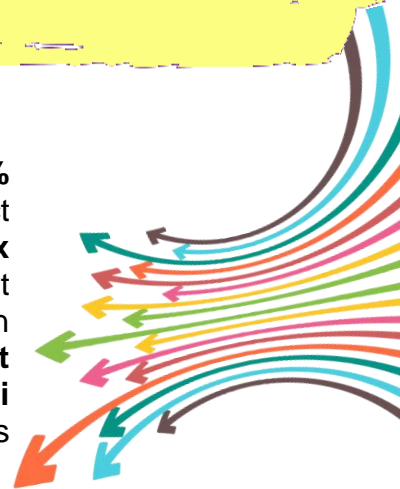
Le *ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)* est aussi venu rassurer les groupes communautaires quant au maintien de leur financement. Le communiqué mentionne : *“le financement de leurs activités sera maintenu malgré les mesures qui seront prises par leurs administrateurs pour respecter les consignes de santé publique.”*

[Cliquez ici pour voir le communiqué](#)

#### SUBVENTIONS SALARIALES

« **Toute entreprise qui perdra au moins 30 % de ses revenus** en raison de l'impact économique du coronavirus **sera admissible aux subventions salariales** du gouvernement fédéral, a annoncé lundi le premier ministre Justin Trudeau. **Les organismes à but non lucratif et les organismes de bienfaisance seront aussi admissibles à ces subventions**, selon les mêmes critères, a-t-il précisé. »

Pour lire l'article, [cliquez ici](#).



# OUTILS ET INFORMATIONS

## EMPLOI VS ASSURANCE-EMPLOI

Pour éviter d'engorger les services d'assurance-emploi, nous vous demandons de ne faire de demandes de prestations **que lorsque jugé nécessaire**. Effectivement, considérant le maintien de vos subventions, **nous recommandons que toutes les dépenses déjà prévues dans votre budget, dont vos salaires, soient maintenues**.

Toutefois, les salaires financés en partie par des activités ou volets d'économie sociale sont à considérer autrement, comme le versement des salaires liés à ces activités et services dépend des revenus engrangés. Dans ces cas précis, rappelez-vous que vous avez accès à plusieurs programmes gouvernementaux fédéraux et provinciaux pour vous soutenir!

La CTROC a réalisé 2 bulletins qui pourraient vous être utiles :

- *Questions à vous poser pour éviter de mettre votre personnel en situation de précarité*, [cliquez ici](#).
- *Gestion des RH en temps de crise*, [cliquez ici](#)

## DOCUMENT QUESTIONS/RÉPONSES du Ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) sur les sujets suivants :

- Financement;
- Respect des obligations légales;
- Offre de services;
- Règles de santé publique;
- Équipement de protection individuelle;
- Services de garde.

[Cliquez ici!](#)

## ASSURANCE-EMPLOI

Pour connaître les directives aux employeurs pour les relevés d'emplois ou pour toutes autres questions relativement à l'assurance-emploi, contactez :

### **LASTUSE du Saguenay**

(418) 543-3350

[lastuse@lastuse.ca](mailto:lastuse@lastuse.ca)

Facebook : LASTUSE du Saguenay

Web : [www.lastuse.ca](http://www.lastuse.ca)

### **Mouvement Action Chômage (MAC) Lac-St-Jean**

(418) 662-9191

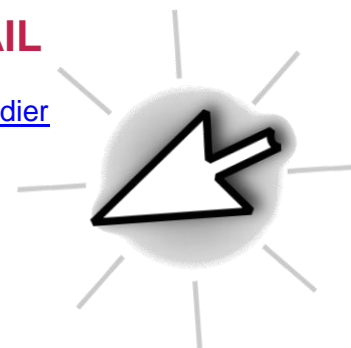
[maclsj@hotmail.com](mailto:maclsj@hotmail.com)

Facebook : Mouvement Action Chômage Lac-St-Jean

Web : [www.maclacstjean.com](http://www.maclacstjean.com)

## RESSOURCES UTILES POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- [Comment une pandémie peut affecter vos équipes et ce que vous pouvez faire pour y remédier](#)
- [Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19](#)
- [Gestionnaire d'OBNL, préparez-vous!](#)
- [Cinq solutions pour travailler de la maison](#)
- [10 conseils pour tes réseaux sociaux et ton entreprise en temps de crise](#)



# POUR LES PERSONNES SALARIÉES

## COVID-19 ET FINANCES PERSONNELLES

L'Union des consommateurs a mis en ligne un inventaire des mesures d'aides annoncées par les gouvernements et entreprises, telles les institutions financières. Un index permet de trouver rapidement l'information selon la situation vécue par l'individu.



**COVID-19  
&  
FINANCES  
PERSONNELLES**


Pour [consulter la page d'information](#)

## RAPPORTS D'IMPÔTS ET CRÉDITS D'IMPÔT POUR FRAIS MÉDICAUX

En cette période de production de rapports d'impôts, la firme Normandin Beaudry, en collaboration avec l'Association pour l'assurance collective des organismes communautaires du Québec (AACOCQ), a publié un communiqué **expliquant brièvement les crédits d'impôt possibles pour les frais médicaux**. En cas de questions, nous invitons les personnes à consulter un ou une fiscaliste.

Pour consulter le document, [cliquez ici](#).

**Nous vous invitons aussi à consulter les documents produits par les gouvernements :**

 **AU FÉDÉRAL** - le [document RC4065](#) « *Frais médicaux 2019* » de l'Agence du revenu du Canada  
**AU PROVINCIAL** - la [brochure IN-130](#) « *Les frais médicaux* » publiée par le gouvernement provincial détaille les frais admissibles à un crédit d'impôt pour frais médicaux.

### MESURES DE SOUTIEN

aux employeurs et aux  
personnes salariées

La Table nationale des corporations de développement communautaire (TNDC) a produit un **tableau résumant les mesures mises en place par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial** afin de soutenir les employeurs et les personnes salariées.

[Cliquez ici pour voir le tableau](#)

### PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE

de 2000\$ par mois pour 4 mois  
On répond à [vos questions ici](#)

### REER

Si mes revenus diminuent, mon REER+ peut-il m'aider?  
On répond à [vos questions ici](#)

### ÉDUCALOI A PUBLIÉ UN GUIDE

réponses/ressources sur l'impact du COVID-19  
Emploi, habitation et chômage...  
[Le guide](#) peut vous diriger vers les réponses.

# DES NOUVELLES DE VOS REGROUPEMENTS

## CELLULE RÉGIONALE ET CELLULES LOCALES

de coordination en action communautaire COVID-19

Depuis une semaine déjà, vous avez reçu des appels des membres de ces cellules. Elles ont été mises sur pied à l'initiative de la direction de santé publique du CIUSSS. **Elles ont pour principal mandat de soutenir les services essentiels offerts par les organismes communautaires dans toute la région.**

Voici, brièvement, le fonctionnement et les mandats des cellules :

### Cellule de coordination locales en action communautaire (CCLAC) COVID-19 :

- Recueillir et répondre aux besoins des organismes et de la communauté;
- Acheminer les besoins des organismes et de la communauté à la cellule de coordination régionale, s'il y a lieu;
- Faire un état de situation quotidien des actions à la cellule de coordination régionale;
- Répondre aux demandes émanant du comité tactique CIUSSS;
- Composées des organisateurs communautaires, des CDC, des gestionnaires locaux de santé publique, de représentants des MRC et villes pour la plupart.

### Cellule de coordination régionale en action communautaire (CCRAC) COVID-19 :

- Recueillir et répondre aux besoins des cellules locales;
- Faire le lien entre les cellules locales et l'équipe tactique du CIUSSS;
- Composée de représentants des directions du CIUSSS en lien avec le milieu communautaire (PSOC, SAPA, DI-TSA-DP, SMD, santé publique), de la direction régionale du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, de la TROC-02, de Moisson SLSJ, du Club des petits déjeuners, et de la Table intersectorielle régionale en mouvement SLSJ.

Nous sommes donc **tout un réseau de partenaires pour être à l'écoute de vos besoins et vous soutenir le mieux possible** dans les circonstances.

## PROCÉDURES

pour la gestion de l'offre et de la demande de bénévolat  
durant la pandémie COVID-19

### RÉGION DE SAGUENAY

Les **besoins** en bénévoles pour les organisations communautaires, doivent être effectués au CAB de leur localité, ou sur la plate-forme web : [Je benevole.ca](http://Je.benevole.ca)

Les **offres** de bénévolats, de la population, peuvent être soumises au CAB de leur localité ou sur la plate-forme web : [Je benevole.ca](http://Je.benevole.ca)

# Les services s'organisent dans la communauté

## DES INITIATIVES CITOYENNES VOIENT LE JOUR!

### Besoin d'aide?

Un [groupe Facebook](#) dans Domaine-du-Roy pour favoriser l'entraide

### Entraide entre voisins

Une manière d'[aider vos voisins](#) sécuritairement

### Service de commissions et livraison à domicile - St-Félicien

Des étudiants qui proposent un [service de livraison à Saint-Félicien](#)

### Aide aux commissions/livraisons – Saguenay

Des enseignants qui offrent le [service de livraison et commissions](#)



Face à cette situation historique hors du commun, l'**ACSM Saguenay** vous propose des astuces pour préserver votre santé mentale.

Cliquez sur l'image pour en savoir plus!

## SERVICES SOCIAUX GÉNÉRAUX EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Le service d'accueil, d'analyse, d'orientation et de référence (**AAOR**) constitue la porte d'entrée principale des services sociaux généraux des CLSC. Ces derniers continuent de répondre à l'ensemble de la population qui éprouve un problème social ou psychologique ou qui ont des questions sur les différents aspects pouvant être touchés.

Par exemple :

- Besoin d'informations sur les services et/ou ressources;
- Manque de ressources financières et/ou alimentaires;
- Isolement social;
- Détresse émotive, anxiété et/ou deuil;
- Désorganisation personnelle et/ou familiale;
- Perte d'emploi;
- Crise suicidaire ou désorganisation psychiatrique;
- Arrimage des services déjà en place.

<b>AAOR de Chicoutimi</b> Tél. (418) 543-2221 poste 3943	<b>AAOR de Jonquière</b> Tél. (418) 695-7700 poste 8252 ou 8333
<b>AAOR de LaBaie</b> Tél. (418) 544-3381 poste 363	<b>AAOR d'Alma</b> Tél. (418) 699-2000 poste 6239 ou 6345
<b>AAOR de Dolbeau/Mistassini</b> (secteur Maria Chapdelaine) Tél. (418) 276-1234 poste 3114	<b>AAOR de Roberval</b> Tél. (418) 275-0110 poste 8133
<b>AAOR de St-Félicien</b> Tél. (418) 275-0110 poste 8328	



## On répond à vos questions en matière de **Transport en taxi**

[Avis](#) produit par l'Institut national de santé publique (INSPQ)



## Consignes aux **Maisons de répit**

Consulter la [consigne](#)



## Conseils et mesures préventives destinés aux **Personnes utilisatrices de drogues et en situation d'itinérance**

Voir l'[affiche](#)



## Consignes plus restreintes pour les employés des **Entreprises en économie sociale en aide à domicile (EÉSAD)**

Consulter la [lettre](#)



## Consignes à suivre pour les **Personnes de retour d'un pays étranger**

Consulter la [consigne](#)

## **LA QUARANTAINE : OBLIGATOIRE**

Le Canada a décidé de recourir à Loi sur la mise en quarantaine dans sa lutte contre la Covid-19. Depuis aujourd'hui (26 mars) à minuit, les gens qui omettent de s'isoler durant 14 jours après être entrés au Canada seront dorénavant passibles d'amendes pouvant atteindre des centaines de milliers de dollars ou la prison.

Pour en [savoir plus](#) à propos de cette loi

## **HYDRO-QUÉBEC PREND DES MESURES pour alléger le fardeau des particuliers**

En raison de la crise COVID-19, les mesures suivantes sont prises :

- Aucune interruption de service pour non-paiement;
- À compter du 23 mars, suspension jusqu'à nouvel ordre de l'application de frais d'administration pour factures impayées. Les factures pourront être payées plus tard sans pénalité.

Pour ce faire, il faut conclure une entente de paiement, qui peut être faite [directement sur internet!](#)

